

AUTORISATION PARENTALE ANNEE 2023-2024



_	"représentant légal de l'enfan
	er aux activités pour la saison 2023-2024. Je déclare avoir pris ctivités principales.
d'accident et dispose d'une a	Chefs de Groupe et les Chefs d'unités de leur responsabilité en cas assurance médicale à même de prendre en charge les soins à as de besoin. Je dispose également d'une assurance responsabilité
Autorise / n'autorise pas (1)	La maitrise à faire procéder à tout acte médico-chirurgical que nécessiterait la santé de mon enfant lors d'une sortie ou d'un weekend
Autorise / n'autorise pas (1)	La maitrise à faire transporter mon enfant à bord des véhicules des responsables ou des services de secours en cas de nécessité (visite chez le médecin) et/ou afin de participer aux activités (achat d'intendance, etc.)
Autorise / n'autorise pas (1)	En cas de fièvre / douleurs, la maitrise à donner à mon enfant du paracétamol (Panadol / Doliprane) en suivant la posologie suivante (cocher en fonction du poids de l'enfant) : □ enfant de 25 à 30 kg : 300 mg, 1 à 6 fois par jour ; □ enfant de 30 à 40 kg : 500 mg, 1 à 4 fois par jour ; □ enfant de plus de 40 kg : 500 mg, 1 à 6 fois par jour. □ autre :
Autorise / n'autorise pas (1)	A diffuser une photo de mon enfant sur les supports de communication des scouts de KL et éventuellement des SUF
Vos coordonnées: Adresse postale :	
Numéros de téléphone :	
En cas d'absence, personne à pi	révenir et numéro de téléphone :
	lo Cianaturo .

(1) Important : entourer la réponse et rayer la mention inutile